**Madame Francine PREVOST Monsieur le Juge des Tutelles**

**71 rue de Thérouanne 16 rue du Sud**

**59190 HAZEBROUCK B .P. 43123**

**03 26 41 52 75 59377 DUNKERQUE**

Objet : Demande de mainlevée de ma curatelle renforcée

***À l’attention de Monsieur Le Juge des Tutelles***

Hazebrouck le 17/08/2021,

Monsieur Le Juge des Tutelles,

Je, soussignée, Madame Francine PREVOST, vous sollicite afin de prononcer la mainlevée de la mesure de curatelle me concernant.

Par jugement, vous avez ordonné mon placement sous le régime de protection de la curatelle.

En effet, à la date à laquelle le jugement a été rendu, ma situation financière n'était pas la même qu'aujourd'hui et était due à ma petite fille dont j’ai coupé toute relations avec elle.

En effet, celle-ci à pu profiter de moi-même ainsi que de mon défunt mari.

 A ce jour, je constate une amélioration de ma situation financière et vous demande donc de faire preuve de bienveillance à mon égard en voulant bien prononcer la mainlevée de ce jugement de placement sous curatelle.

Vous trouverez ci-joint un certificat médical attestant de cette amélioration ainsi qu'une copie du premier jugement. Le certificat émane du Docteur Gérard DURAN dont le cabinet est situé au 34 Rue du Clocher à Hazebrouck. Restant à votre entière disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire et vous rencontrer afin que vous puissiez constater par vous-même ce progrès.

Je vous prie d'agréer Monsieur le juge, l'expression de mes respectueuses et sincères salutations.

 Francine PREVOST